

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 3 janvier 1962.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale du Palais du Parlement à trois heures de l'après-midi le jeudi 18 janvier 1962, et que, lorsqu'on aura avisé son Excellence que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la cinquième session du vingt-quatrième Parlement du Sénat.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général,
(Signé) ESMOND BUTLER

L'honorable
Président du Sénat.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

L'honorable Président informe le Sénat que le Greffier du Sénat a reçu de l'Honorable Secrétaire d'État du Canada un certificat attestant que—
Malcolm Hollett, écuyer, a été appelé au Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat qu'un sénateur attend d'être présenté.

L'honorable Malcolm Hollett est présenté par l'honorable sénateur Aseltine, C.P., et par l'honorable sénateur Higgins, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le Greffier adjoint lit alors ledit bref, comme il suit:

GEORGE-P. VANIER
[L.S.]

CANADA

ÉLISABETH II, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de
Ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur
de la Foi.

A Notre fidèle et bien-aimé Malcolm Hollett, écuyer, de la ville de Saint-Jean, dans la province de Terre-Neuve.

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que
Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis et